

 PÔLE neurosciences - tête - cou et rachis	Orthoptiste	Date d'application :
		Page 1 sur 2

	REDACTEUR	VERIFICATEUR (S)	APPROBATEUR(S)
Date			
Nom			
Fonction			
Signature			

1 - SITUATION DU POSTE :

- **Hôpital Dupuytren, pôle neurosciences-tête-cou-os, RDC, service d'ophtalmologie.**
- **Hôpital Mère-Enfant, RDC.**

2 - MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE :

- Effectuer du dépistage, des examens complémentaires, de l'aide à l'ophtalmologie.
- Effectuer des **examens complémentaires (OCT, Topographie, Champs Visuels, Laser cell flare meter, Abéromètre, Refractomètre, Tonomètre.)**.
- Dispenser des soins d'orthoptie de qualité dans le cadre des objectifs de rééducation et de réadaptation déterminés en collaboration avec l'équipe médicale.

3 - RELATIONS HIERARCHIQUES :

Responsable hiérarchique direct : Cadre de santé rééducateur de la fédération de rééducation en collaboration avec le cadre de santé du service d'ophtalmologie

Niveau de responsabilité : L'orthoptiste est responsable des actes de rééducation qu'il pratique et les examens complémentaires sont sous la responsabilité médicale.

4- RELATIONS FONCTIONNELLES PRINCIPALES:

- Médecins du service d'ophtalmologie
- Cadre de santé infirmier
- Cadre supérieur de santé de la fédération de rééducation
- Médecin coordonnateur de la fédération de rééducation
- Personnel soignant
- Ophtalmologiste en ville

5 – ORGANISATION DU POSTE :

Temps de travail du Lundi au Vendredi : 7h30 par jour

6 – DOMAINES D'ACTIVITES :

6-1 Activités de soins :

- Déterminer le diagnostic orthoptique en fonction de la synthèse des bilans.
- Réaliser des actes **d'orthoptie et des examens complémentaires** en cohérence avec la prescription médicale.

- Planification du service de consultation externe.
- Adapter la prise en charge du patient à l'évolution de son état de santé, de sa pathologie ou de ses possibilités fonctionnelles.
- Planification des soins orthoptiques en concertation avec les médecins.
- Assurer la traçabilité de l'activité de soins orthoptiques.
- Maîtriser le vocabulaire technique lié à son activité.

6-2 Activités de gestion :

- Gestion du matériel utilisé en orthoptie.
- Respecter les protocoles d'hygiène en vigueur dans le service.
- Signaler tout manque ou dysfonctionnement au cadre de santé de l'unité de soin.

6-3 Activités de formation :

- Former à l'exercice de **l'orthoptie et aux examens complémentaires**, les étudiants présents en stage.
- Participer aux actions de formation interne au service, ou aux formations mises en place dans l'établissement.

6-4 Activités de recherche :

- Initier ou participer à des actions de recherche clinique intéressant **l'orthoptie et les examens complémentaires**.

6-5 Activité d'information, relation, communication :

- Transmettre les informations écrites et orales, nécessaires à la prise en charge des patients.
- Participer à l'information du patient et de son entourage dans les limites de ses compétences.

7- COMPETENCES REQUISES ET EXIGENCES :

ASPECT REGLEMENTAIRE, APTITUDES ET CAPACITES GENERALES :

cf. description de fonction

EXIGENCES SPECIFIQUES :

- Connaître l'organisation interne du service d'**ophtalmologie**.
- Avoir le sens de l'accueil.
- Avoir le respect du patient et de sa famille.
- **Connaître les risques liés à son activité et savoir appliquer les consignes de sécurité.**
- Harmonisation du discours d'éducation thérapeutique, les médecins.
- Se concerter avec ses collègues soignants pour mettre en œuvre un travail en équipe.
- **Organiser, adapter et réguler sa propre activité pour faire face aux aléas et variations de la demande, déterminer les priorités (gestion de l'urgence).**